

La journée d'étude des jeunes chercheurs de l'IEDP (Faculté Jean Monnet – Université Paris-Sud) est organisée par les doctorants du laboratoire et se tient annuellement depuis 2006. Son but est d'offrir une tribune aux jeunes chercheurs (doctorants, docteurs et maîtres de conférences), quel que soit leur domaine de spécialisation juridique. Les sujets sont donc volontairement transdisciplinaires : l'enseignement du droit en 2014, les politiques jurisprudentielles en 2013, droit et anarchie en 2012, etc. Les actes des précédentes journées ont fait l'objet d'une publication aux éditions L'Harmattan puis Mare et Martin (depuis 2013).

Renseignements

Comité d'organisation :

Joseph Aspiro Sedky, Raphaël Brett, Augustin Dufour, Dany Harrari, Maximilien Rocca, Nicolas Thiébaud et Guillain Wernert.

Logistique :

Sonia Suihli

colloques.jean-monnet@u-psud.fr

01 40 91 17 96

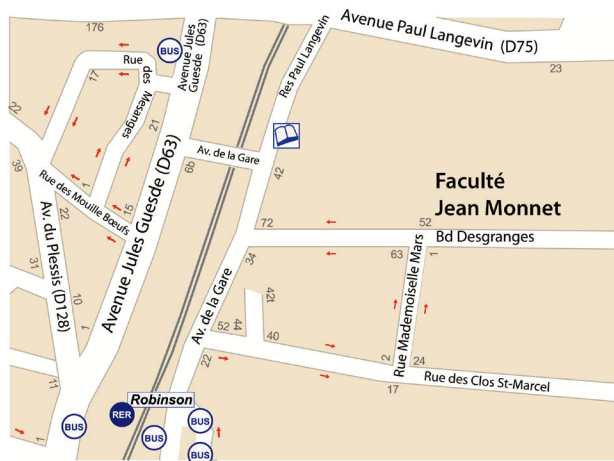
Inscription :

Gratuite mais obligatoire à cette adresse :

<http://rech.jm.u-psud.fr/colloque/colloque.php?evt=78>

Plan d'accès

RER B : arrêt Robinson
Bus : 128, 179, 194, 195,
294, 390, 395, 595



LES CATÉGORIES EN DROIT



Journée d'étude
des jeunes chercheurs



Institut d'Études de
Droit Public (IEDP)
Université Paris-Sud

Vendredi 20 novembre 2015

Faculté Jean Monnet
Salle Georges Vedel

54 boulevard Desgranges 92330 Sceaux

UNIVERSITÉ
PARIS
SUD

FACULTÉ
JEAN MONNET
Droit - Économie - Gestion

université
PARIS-SACLAY

institut d'études
IEDP
de droit public

PROGRAMME - JOURNÉE D'ÉTUDE DES JEUNES CHERCHEURS

LES CATÉGORIES EN DROIT

8h45 Accueil des participants

9h00 Introduction :

Antoine Latreille, Doyen de la Faculté Jean Monnet.
Florence Poirat, Professeur de droit public, Directrice de l'IEDP, Université Paris-Sud.

9h15 Présentation :

Dany Harrari et **Guillain Wernert**, Doctorants en droit public, Université Paris-Sud.

9h30 Avant-propos :

Jean-Louis Bergel, Professeur émérite, Université Aix-Marseille.

Tables rondes

sous la direction du Professeur Jean-Louis Bergel

LA CONCEPTION DES CATEGORIES

L'identification de la catégorie

9h45 *L'appréhension conceptuelle et fonctionnelle de la catégorie en droit*
Pauline Corre-Dumoulin, Doctorante en droit public, Université Panthéon-Assas, ATER, Université Panthéon-Sorbonne.

10h05 *Simplification, subjectivisme et stagnation du droit. Les dangers des catégories en droit*
Johanne Lotz, Docteur en droit privé, Université de Strasbourg.

10h25 Débat

10h45 Pause

Les acteurs de la catégorisation

11h00 *Les catégories professionnelles et l'égalité de traitement.*
Xavier Aumeran, Doctorant en droit privé, Université Lyon III.

11h20 *Les catégories juridiques en droit pénal.*
Paul Cazalbou, Maître de conférences en droit privé, Université de Toulouse I Capitole.

11h40 *Le contrôle des catégories par la Cour de cassation.*
Adrienne Callejas, Doctorante en droit privé, ATER, Université d'Aix-Marseille.

12h30 Déjeuner

Tables rondes

sous la direction de Charles Vautrot-Schwarz,
Professeur de droit public, Université Paris-Sud

LA MISE A L'EPREUVE DES CATEGORIES

Des catégories dépassées

14h30 *Que reste-t-il de la distinction entre contrat civil et contrat administratif ?*
Thomas Moretto, Doctorant en droit public, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

14h50 *L'érosion de la catégorie des contrats réels.*
Fanny Binois, Doctorante en droit privé, Université Paris-Sud.

15h10 *Personne ou chose : à quelle catégorie juridique appartient donc le corps humain ?*
Pauline Duboc, Doctorante en droit privé, Université de Lille II.

16h00 Pause

Le dépassement des catégories

16h15 *Le décloisonnement des catégories en droit administratif.*
Christos Kaloudas, Doctorant en droit public, Université Panthéon-Assas.

16h35 *La pérennité des catégories du droit administratif face au droit de l'Union Européenne*
Mathias Amilhat, Maître de conférences en droit public, Université Lille III.

17h15 Conclusion
Bertrand Dacosta, Conseiller d'Etat.

17h35 Cocktail